

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE -  
Tarification des deux  
espaces de coworking :  
le Büro Plug&Work et le  
Büro.**

**==**

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
13/06/17

Date d'affichage :  
14/06/17

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers  
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

Séance du 20 JUIN 2017 à 18h00

en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTE, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, Monsieur Jean-Claude LERTOURNE suppléant de M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, M. Xavier DELAPORTE suppléant de M. Michel LANGLET, Mme Edith FOUART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Roland MORTELLI représenté(e) par M. Jean-Marc BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Damien NICOLAS, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. Bernard DELAIRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, attentive aux changements et aux conditions de travail de plus en plus « mobiles » et informatisées, dispose de deux espaces dédiés à l'entrepreneuriat et l'innovation :

- Le BÜRO-Plug&Work situé 104 rue d'Isle à Saint-Quentin
- Le BÜRO situé à l'espace CRE@TIS - 6 avenue Archimède à Saint-Quentin.

Ces espaces de co-working sont à destination des start-ups, des entreprises innovantes, des jeunes talents du numérique d'aujourd'hui et demain, des étudiants, des indépendants ainsi qu'aux membres du réseau thématique French Tech.

Ces espaces de travail collaboratif, qui ne sont ni des bureaux ni des cafés, permettent les rencontres informelles et favorisent les interactions professionnelles et sociales notamment grâce à l'ouverture, la flexibilité, la convivialité et l'accessibilité.

Ils permettent aussi une mutualisation matérielle (mobilier, espace, équipement) et immatérielle (émergence de projets, innovation, développement territorial et transdisciplinarité).

Suite aux retours d'expérience constatés par l'équipe d'animation du BÜRO, il a été convenu de procéder aux modifications suivantes à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2017 :

Ces établissements fonctionneront du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures et disposent de la fibre (wifi + Ethernet).

Une journée d'essai sera offerte à tous nouveaux utilisateurs.

Les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 seront semblables aux deux espaces, les usagers auront donc le choix entre plusieurs formules :

- Abonnement mensuel : 79€ au lieu de 99 €/personne
- Abonnement pour 10 jours : 45€ au lieu 65 €/personne
- Abonnement pour 10 demi-journées : 25€ au lieu 35 €/personne
- Journée : 5€ au lieu de 8€/personne
- Demi-journée : 3€ au lieu de 5€/personne

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver les modifications de tarifs et d'horaires exposées au présent rapport.

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 4 abstentions adopte le rapport présenté.

M. Roland MORTELLI, M. Jean-Marc BERTRAND ne prennent pas part au vote.

Se sont abstenu(e)s : M. Christian PIERRET, M. Yannick LEJEUNE,  
Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20170620-39664A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/17

Publication : 05/07/17

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation